

La performance de l'Etat-providence européen. Quel enseignement pour la Belgique ?¹

Dans ce numéro de Regards économiques, nous présentons une mesure multidimensionnelle de la performance des Etats-providence de l'Union européenne. Cette mesure permet de comparer la performance des pays de l'Europe des 15 avec celle des 12 nouveaux membres; elle donne aussi la possibilité de tester l'hypothèse d'un éventuel dumping social; enfin elle peut être utilisée pour mieux appréhender la performance de la protection sociale de la Belgique et de ses composantes régionales.

Mathieu Lefebvre

Sergio Perelman

Pierre Pestieau²

Qu'entend-t-on par la performance d'un Etat-providence ? Ce concept est proche de celui de résultat de la politique sociale ou encore de qualité de l'inclusion sociale. On entend par là la mesure dans laquelle l'Etat-providence remplit ses objectifs fondamentaux qui sont la protection des individus contre les risques de maladie, de chômage, de vieillesse et la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il est important de distinguer la performance de l'efficacité dans la mesure où dans l'évaluation de la première nous ne nous intéressons pas aux facteurs pouvant l'expliquer.

Il est généralement admis qu'au cours de ces dernières décennies la performance de nombreux Etats-providence appartenant au noyau des 15 premiers membres de l'Union européenne (UE) fut excellente, en tout cas satisfaisante. Cependant depuis quelques années, il est également reconnu qu'il y a lieu de s'inquiéter pour l'avenir. Des menaces croissantes pèsent en effet sur le fonctionnement de l'Etat-providence. Elles ont pour noms vieillissement, concurrence fiscale, changements familiaux et segmentation du marché du travail. Le vieillissement démographique pose de sérieux problèmes et met en péril le financement de la protection sociale liée au troisième âge. La raison n'est pas le vieillissement lui-même, puisque pour y faire face, il suffirait d'accroître progressivement l'âge de départ à la retraite. La source des problèmes réside dans la difficulté que la société éprouve devant la nécessité de se réformer. La concurrence fiscale qui est une des conséquences de la mondialisation peut freiner les efforts redistributifs des Etats-providence. Par crainte d'attirer toute la misère du monde, les Etats sont tentés d'être de moins en moins généreux à l'égard de leurs pauvres, de leurs malades et de leurs handica-

¹ Une version très proche de cet article a été publiée dans les actes du 19e Congrès des Économistes belges de Langue française (Commission 2, Finances publiques) qui a eu lieu à Namur le 17 novembre 2011.

² Les auteurs tiennent à remercier Vincent Bodart, Tim Coelli et Muriel Dejemeppe pour leurs suggestions. Ils tiennent également à remercier le projet GRASP (Growth and Sustainability Policies for Europe) pour le soutien financier de cette recherche.

pés. Cela conduit éventuellement au dumping social. Très longtemps, la famille était le vecteur de protection sociale le plus efficace. Elle l'est de moins en moins pour diverses raisons. La mobilité géographique, le travail des femmes, la nucléarisation de la famille, tout cela contribue à une certaine déliquescence de la solidarité familiale. Enfin, il y a le marché du travail qui produit une précarisation croissante des travailleurs non qualifiés; les causes en seraient la mondialisation et le progrès technique.

Pour toutes ces raisons, les Etats-providence européens ont besoin de réformes, réformes qui permettraient une meilleure adéquation entre ses structures et la réalité socio-économique actuelle, très différente de celle qui prévalait après la seconde guerre mondiale, lorsque les grands programmes de protection sociale ont été créés.

Avant de procéder à toute réforme, il est nécessaire de se rappeler quels sont les objectifs de la protection sociale. En effet, pour juger de sa performance, il importe de savoir comment ces objectifs ont été atteints. Notre concept de performance qui s'applique à l'Etat-providence mais aussi à toute organisation ou entreprise de production est basé sur la mesure dans laquelle ses missions fondamentales ont été réalisées. Quelles sont ses missions ? Essentiellement deux : assurer une bonne protection contre les grands risques de la vie (le chômage, la maladie, l'invalidité, l'absence de qualification) et réduire au mieux les inégalités sociales et la pauvreté.

La suite de ce numéro de *Regards économiques* sera organisée comme suit. Nous définirons ce que nous entendons par performance, en opposant ce concept à celui d'efficacité. Nous présenterons ensuite les indicateurs de performance pour les 27 pays membres de l'UE. Ensuite nous analyserons l'évolution de ces indicateurs au cours de la période 1995-2009 au sein de l'UE des 15 pour lesquels nous disposons de données. Nous reviendrons sur l'opposition performance-efficacité et enfin une dernière section sera consacrée aux leçons que l'on peut tirer de cet exercice pour la protection sociale de la Belgique et de ses régions.

1. Performance et efficacité

Nous commençons par une analogie avec la manière dont on peut évaluer et éventuellement classer les étudiants au sortir d'un cycle scolaire. On peut le faire sur base des notes obtenues dans différents domaines. Ces notes sont alors additionnées selon certaines pondérations préétablies, ce qui donne lieu à une note globale, un classement et l'attribution de certaines mentions. On parlera dans ce cas de la performance de l'étudiant. Une autre évaluation pourrait être imaginée dans laquelle on tiendrait aussi compte des ressources matérielles et psychologiques dont dispose chaque étudiant. Un étudiant venant de milieu aisé et doté au départ d'un gros capital confiance aura moins de mérite à obtenir une certaine mention qu'un étudiant issu d'une famille modeste et pour lequel le monde des études est un nouveau monde. On parlera alors de mérite, concept qui se rapproche du concept d'efficacité en économie. L'efficacité dite technique ou productive met en regard la performance d'une unité de production avec les ressources mises en œuvre pour réaliser cette performance. Typiquement, dans le domaine agricole, la performance se limitera à la quantité de maïs et de blé produites et les ressources seront constituées par l'ensemble des facteurs de production utilisés : terre, main-d'œuvre, matériel, engrais, etc. Dans ce qui suit, nous expliquons pourquoi dans une analyse de l'Etat-providence il faut se limiter à une étude de la performance et éviter la tentation de procéder à une étude d'efficacité.

Pour cette étude, nous utilisons les données qui, depuis une quinzaine d'années, sont publiées par l'Union européenne (UE) dans le cadre de la Méthode Ouverte

... Performance et efficacité

de Coordination³. L'UE ne peut pas imposer ses vues en matière de politique sociale; elle ne peut agir qu'indirectement. Elle a décidé de le faire en demandant à chaque pays membre de publier annuellement une série de statistiques reflétant ce qu'il a accompli dans différents domaines tels que l'emploi, la santé, l'éducation et l'inclusion sociale. Nous avons sélectionné cinq indicateurs qui incarnent le mieux les objectifs d'un Etat-providence. Ils sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1. Indicateurs de performance

Source : Les cinq indicateurs proviennent de la base de données Eurostat (2010) consacrée aux Indicateurs de Laeken.

PAUV	Taux de pauvreté : Proportion des personnes dont le revenu disponible équivalent après transferts sociaux se situe en dessous du seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian.
INEQ	Inégalité : Rapport interquartile de revenu entre le revenu moyen perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé et le revenu moyen perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus faible.
CHOM	Taux de chômage de long terme : Chômeurs de longue durée (12 mois et plus) en pourcentage de la population active totale.
EDUC	Taux de décrochage scolaire : Pourcentage de la population âgée de 18-24 ans ne suivant ni études, ni formation et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur.
ESPE	Espérance de vie à la naissance

Certes, on pourrait rêver d'indicateurs plus précis et plus complexes pour décrire l'inclusion sociale, l'emploi, la santé et l'éducation. Pour ce qui nous intéresse, à savoir une mesure basée sur la comparaison dans le temps et dans l'espace des performances des Etats-providence européens, ces données sont les meilleures dont nous disposons. Le Tableau 2 (en page 4) présente de manière détaillée ces cinq indicateurs pour l'année 2009. Il regroupe d'une part les 15 premiers pays membres de l'UE, ce que nous appelons UE15, et d'autre part les 12 nouveaux venus, repris sous l'acronyme UE12. A la lecture de ces indicateurs, on remarque que la Belgique se situe au-dessous de la moyenne pour la pauvreté, l'inégalité et l'éducation, mais au-dessus pour le chômage, autant par rapport à UE15 qu'à UE27. En Belgique, l'espérance de vie à la naissance est inférieure à la moyenne UE15 -80,4 et 80,6 ans, respectivement-, mais largement au-dessus de la moyenne UE27 (78,6 ans).

2. Indicateurs de performance pour l'UE27

Aux fins de comparaison, nous avons normalisé de 0 à 1 les indicateurs présentés au Tableau 2 à la manière dont procèdent les Nations Unies dans la construction de leur Indice de Développement Humain⁴. D'autres techniques de normalisation pourraient être envisagées; elles sont traitées dans Coelli *et al.* (2010). Le Tableau 3 (en page 5) présente ces données normalisées pour l'année 2009. On constate que les valeurs extrêmes, 1 pour les meilleures performances et 0 pour les moins bonnes, se trouvent paradoxalement parmi les nouveaux pays entrants (UE12) pour trois des cinq indicateurs : PAUV, INEQ et EDUC. Pour les deux autres indicateurs, CHOM et ESPE, le Danemark et l'Espagne sont respectivement les plus performants et la Slovaquie et la Lituanie les derniers de la classe. De ce fait,

³ La méthode ouverte de coordination (MOC) est un mode de coordination non contraignant des politiques publiques des différents États membres de l'Union européenne. Il s'applique dans des domaines qui relèvent essentiellement de la compétence des États comme par exemple la protection sociale et où l'Union ne peut édicter de règles contraignantes.

⁴ Voir Anand et Sen (1994).

Tableau 2. Indicateurs de Laeken - UE27, 2009

	PAUV	INEQ	CHOM	EDUC	ESPE
UE15	15,3	4,6	2,5	14,4	80,6
AT (Autriche)	12,0	3,7	1,0	8,7	80,5
BE (Belgique)	14,6	3,9	3,5	11,1	80,4
DE (Allemagne)	15,5	4,5	3,4	11,1	80,3
DK (Danemark)	13,1	4,6	0,5	10,6	79,0
EL (Grèce)	19,7	5,8	3,9	14,5	80,2
ES (Espagne)	19,5	6,0	4,3	31,2	81,8
FI (Finlande)	13,8	3,7	1,4	9,9	80,1
FR (France)	12,9	4,4	3,3	12,3	81,6
IE (Irlande)	15,0	4,2	3,4	11,3	79,9
IT (Italie)	18,4	5,2	3,5	19,2	81,8
LU (Luxembourg)	14,9	4,3	1,2	7,7	80,8
NL (Pays-Bas)	11,1	4,0	0,8	10,9	80,9
PT (Portugal)	17,9	6,0	4,3	31,2	79,6
SE (Suède)	13,3	3,7	1,1	10,7	81,5
UK (Grande-Bretagne)	17,3	5,2	1,9	15,7	80,2
UE12	16,8	4,9	3,1	12,4	76,1
BG (Bulgarie)	21,8	5,9	3,0	14,7	73,7
CY (Chypre)	16,2	4,2	0,6	11,7	81,1
CZ (Tchéquie)	8,6	3,5	2,0	5,4	77,4
EE (Estonie)	19,7	5,0	3,8	13,9	75,2
HU (Hongrie)	12,4	3,5	4,2	11,2	74,4
LT (Lituanie)	20,6	6,3	3,2	8,7	73,2
LV (Lettonie)	25,7	7,3	4,6	13,9	73,3
MT (Malte)	15,1	4,1	3,0	36,8	80,3
PL (Pologne)	17,1	5,0	2,5	5,3	75,9
RO (Roumanie)	22,4	6,7	2,2	16,6	73,6
SI (Slovénie)	11,3	3,2	1,8	5,3	79,4
SK (Slovaquie)	11,0	3,6	6,5	4,9	75,3
UE27	16,0	4,7	2,8	13,5	78,6

aucun pays n'est à la fois le meilleur, ni le moins bon, dans tous les domaines à la fois. Ceci confirme l'existence d'un certain arbitrage dans le choix des objectifs et en même temps justifie l'analyse que nous présentons ici.

A partir des 5 indicateurs présentés dans le Tableau 3, on voudrait construire un indice synthétique de performance. Nous commençons par l'indice le plus simple qui consiste en une somme non pondérée de ces indices partiels (SIP). C'est l'approche adoptée pour l'Indice de Développement Humain. Elle est simple mais

Tableau 3. Indicateurs normalisés
- UE27, 2009

	PAUV	INEQ	CHOM	EDUC	ESPE
UE15	0,610	0,655	0,667	0,702	0,854
AT (Autriche)	0,801	0,878	0,917	0,881	0,843
BE (Belgique)	0,649	0,829	0,500	0,806	0,830
DE (Allemagne)	0,596	0,683	0,517	0,806	0,825
DK (Danemark)	0,737	0,659	1,000	0,821	0,675
EL (Grèce)	0,351	0,366	0,433	0,699	0,815
ES (Espagne)	0,363	0,317	0,367	0,176	1,000
FI (Finlande)	0,696	0,878	0,850	0,843	0,797
FR (France)	0,749	0,707	0,533	0,768	0,970
IE (Irlande)	0,626	0,756	0,517	0,799	0,779
IT (Italie)	0,427	0,512	0,500	0,552	0,993
LU (Luxembourg)	0,632	0,732	0,883	0,912	0,885
NL (Pays-Bas)	0,854	0,805	0,950	0,812	0,888
PT (Portugal)	0,456	0,317	0,367	0,176	0,740
SE (Suède)	0,725	0,878	0,900	0,818	0,961
UK (Grande-Bretagne)	0,491	0,512	0,767	0,661	0,806
UE12	0,519	0,596	0,564	0,766	0,334
BG (Bulgarie)	0,228	0,341	0,583	0,693	0,062
CY (Chypre)	0,556	0,756	0,983	0,787	0,916
CZ (Tchéquie)	1,000	0,927	0,750	0,984	0,491
EE (Estonie)	0,351	0,561	0,450	0,718	0,241
HU (Hongrie)	0,778	0,927	0,383	0,803	0,144
LT (Lituanie)	0,298	0,244	0,550	0,881	0,000
LV (Lettonie)	0,000	0,000	0,317	0,718	0,013
MT (Malte)	0,620	0,780	0,583	0,000	0,826
PL (Pologne)	0,503	0,561	0,667	0,987	0,311
RO (Roumanie)	0,193	0,146	0,717	0,633	0,046
SI (Slovénie)	0,842	1,000	0,783	0,987	0,713
SK (Slovaquie)	0,860	0,902	0,000	1,000	0,247
UE27	0,570	0,629	0,621	0,730	0,623

repose sur l'hypothèse forte que les 5 indicateurs partiels de départ doivent avoir le même poids. Dans le cas qui nous occupe, le poids accordé à chacun des indicateurs normalisés sera 0,20. De ce fait, le SIP est l'équivalent de la moyenne arithmétique des cinq indicateurs.

Une seconde approche possible est celle utilisée dans les travaux sur les frontières de meilleure pratique. L'idée est de représenter l'ensemble des résultats de chaque Etat-providence dans un espace à cinq dimensions et d'envelopper ces données,

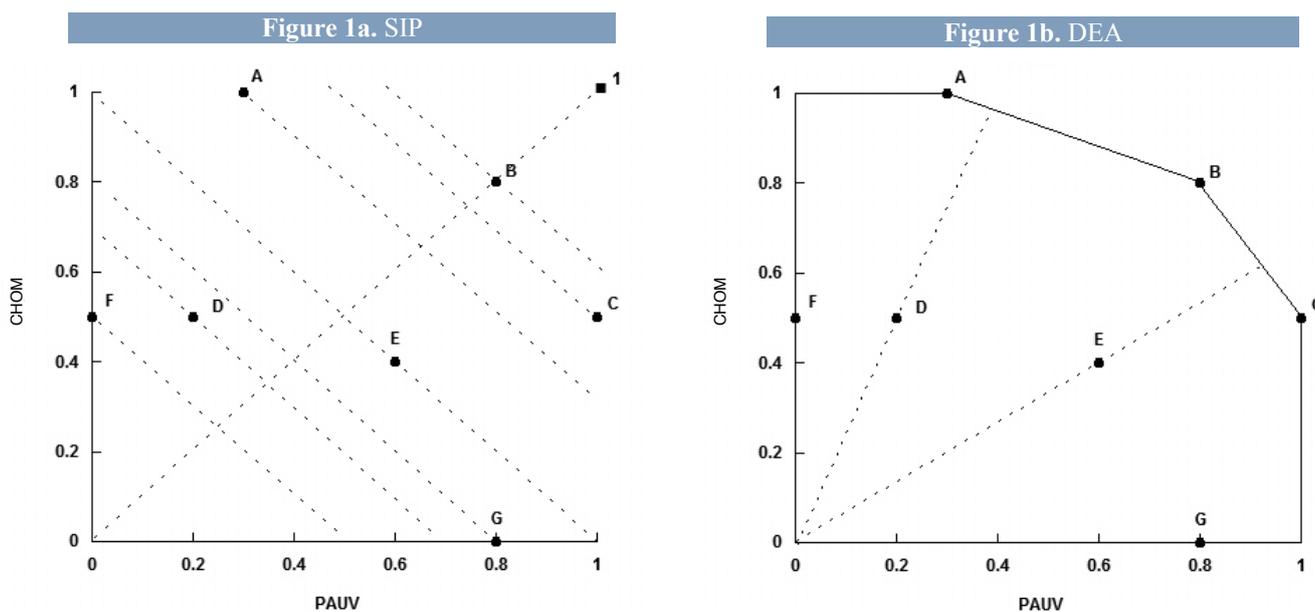
... Indicateurs de performance pour l'UE27

d'où le nom de cette méthode «Data Envelopment Analysis» connue sous le sigle DEA⁵. La Figure 1 représente une application de cette méthode dans le cas où il n'y aurait que deux indicateurs : le chômage (CHOM) et la pauvreté (PAUV) ou, plus précisément, l'absence de chômage et de pauvreté, avec des valeurs normalisées, variant entre 0 et 1, comme indiqué précédemment. Sept pays hypothétiques, indiqués par les lettres A à G, font partie de cet «échantillon». Les pays A et C affichent les meilleurs scores pour la lutte contre le chômage et contre la pauvreté respectivement, et G et F au contraire les moins bons scores (cf. tableau sous la Figure 1).

La Figure 1.a illustre le calcul du SIP dont, par construction, les valeurs varient entre 0 et 1. Ils résultent de la somme des indicateurs, CHOM et PAUV, avec pondération identique (50 % dans chaque cas). Les parallèles qui passent par chaque point sur la bissectrice ont une pente négative unitaire de sorte qu'elles donnent pour chaque pays la valeur du SIP. C'est le pays B qui obtient le score le plus élevé (0,8) et le pays F qui ferme le peloton (0,25).

La Figure 1.b représente le calcul de l'efficacité par la méthode DEA basée sur les mêmes informations. Comme indiqué précédemment, cette méthode a l'avantage

Figure 1. SIP et DEA



PAYS	PAUV	CHOM	SIP	DEA
A	0,30	1,00	0,65	1,00
B	0,80	0,80	0,80	1,00
C	1,00	0,50	0,75	1,00
D	0,20	0,50	0,35	0,52
E	0,60	0,40	0,50	0,65
F	0,00	0,50	0,25	0,50
G	0,80	0,00	0,40	0,80

⁵ Voir par exemple Coelli *et al.* (2005) pour une explication détaillée de la méthode DEA et Cherchye *et al.* (2004) pour une analyse de sensibilité des résultats aux restrictions dans les pondérations des indicateurs.

... Indicateurs de performance pour l'UE27

de ne pas imposer, à priori, des poids aux indicateurs de performance. Comme on l'observe sur cette figure, les trois pays qui se situent sur l'enveloppe, A, B et C, obtiennent la note maximale de 1. En revanche les pays D, E, F et G qui sont à l'intérieur de cette frontière ont un indice de performance qui correspond à leur distance par rapport à cette frontière, mesurée de manière radiale (en partant de l'origine). En d'autres mots, chaque pays est comparé avec ceux ayant fait un choix relativement proche du sien en termes d'objectifs. Ainsi les pays D et F ont comme pair au niveau de la frontière le pays A (D est aussi comparé à B, mais de manière marginale) du fait que ces trois pays ont à l'évidence accordé plus d'importance à la problématique du chômage qu'à la lutte contre la pauvreté. Et la situation inverse est observée pour les pays E et G, comparés à C et à B.

Dès que l'on passe à plus de deux dimensions, cette explication graphique doit laisser la place à une technique plus complexe, celle de la programmation linéaire. Le principe reste le même, c'est toujours la distance (l'expansion radiale) à la frontière qui donne la mesure de l'effort à réaliser pour être parmi les premiers de la classe. C'est un algorithme de programmation linéaire qui est à la base de la méthode DEA.

Venons aux résultats livrés par le Tableau 4 (en page 8) pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Sur ce tableau sont à la fois indiqués les scores obtenus par chaque pays et leur classement.

- Première observation, la performance obtenue avec le SIP est généralement plus faible que celle obtenue avec la DEA. Par exemple l'indicateur moyen SIP pour UE27 est 0,635 alors que le correspondant DEA est 0,917. La Figure 1 annonce cette différence. Aucun pays n'atteint le maximum de 1 pour le SIP alors que pour le DEA, plusieurs pays, 12 sur 27, ont le maximum. La Belgique, avec un score de 0,929, se place relativement proche de la frontière, néanmoins elle se classe à la 15^{ème} place, ce qui est mieux que l'Allemagne, qui est au 17^{ème} rang.
- Deuxième observation, il y a une forte corrélation entre les deux indicateurs bien que le classement des pays soit légèrement différent. Le coefficient de corrélation est de 0,786 et la corrélation de rang (coefficient de Spearman) 0,735.
- Troisième observation, dans l'UE15 on trouve en tête de peloton les «usual suspects» à savoir les pays nordiques, les Pays Bas et l'Autriche et en queue la Grèce, le Portugal et la Grande-Bretagne. Paradoxalement, l'Italie et l'Espagne qui sont reléguées à la 18^{ème} et la 22^{ème} place par le classement SIP, se situent à la frontière d'efficacité DEA. En revenant aux Tableaux 2 et 3, on observe que ce sont leurs excellentes performances en termes d'espérance de vie à la naissance (ESPE) qui jouent un rôle déterminant.
- Quatrième observation, l'élargissement n'a pas contribué à une chute radicale du score moyen. Il est passé de 0,698 à 0,635 et de 0,932 à 0,917 selon qu'on utilise le SIP ou le DEA. Certains de ces pays se comportent bien, c'est le cas de Chypre, de la Slovénie et de la Tchéquie, d'autres sont en queue de peloton, telles la Lettonie, la Bulgarie et la Roumanie, les deux derniers venus.

Tableau 4. Performance et efficacité - UE27, 2009

	SIP	Classement	DEA	Classement	DEA-I	Classement
UE15	0,698	-	0.932	-	0.758	-
AT (Autriche)	0,864	2	1.000	1	0.695	17
BE (Belgique)	0,723	11	0.929	15	0.646	19
DE (Allemagne)	0,685	13	0.910	17	1.000	1
DK (Danemark)	0,778	9	1.000	1	1.000	1
EL (Grèce)	0,533	20	0.851	21	0.938	9
ES (Espagne)	0,444	22	1.000	1	0.947	8
FI (Finlande)	0,813	6	0.966	14	0.680	18
FR (France)	0,745	10	1.000	1	0.634	20
IE (Irlande)	0,695	12	0.893	18	0.622	22
IT (Italie)	0,597	18	1.000	1	0.581	23
LU (Luxembourg)	0,809	7	1.000	1	0.748	14
NL (Pays-Bas)	0,862	3	1.000	1	0.802	12
PT (Portugal)	0,411	23	0.754	23	0.571	24
SE (Suède)	0,856	4	1.000	1	0.887	11
UK (Grande-Bretagne)	0,647	14	0.843	22	0.623	21
UE12	0,556	-	0.898	-	0.796	-
BG (Bulgarie)	0,382	25	0.718	27	0.416	27
CY (Chypre)	0,800	8	1.000	1	1.000	1
CZ (Tchéquie)	0,831	5	1.000	1	1.000	1
EE (Estonie)	0,464	21	0.725	25	1.000	1
HU (Hongrie)	0,607	15	0.927	16	1.000	1
LT (Lituanie)	0,395	24	0.890	19	0.468	26
LV (Lettonie)	0,209	27	0.723	26	0.564	25
MT (Malte)	0,562	19	0.878	20	0.700	16
PL (Pologne)	0,606	16	0.998	13	1.000	1
RO (Roumanie)	0,347	26	0.745	24	0.768	13
SI (Slovénie)	0,865	1	1.000	1	0.717	15
SK (Slovaquie)	0,602	17	1.000	1	0.922	10
UE27	0,635	-	0.917	-	0.775	-

3. Performance ou efficacité ?

Dans cet exercice nous nous sommes gardés de procéder à une étude d'efficacité, à savoir une étude qui expliquerait les variations de performance par des variations dans les dépenses sociales. Plusieurs auteurs n'ont pas eu cette prudence, préoccupés pour des raisons souvent idéologiques de montrer que dans leur pays on pouvait faire mieux avec moins⁶. Nous avons bien utilisé l'approche DEA sur

⁶ Afonso *et al.* (2006, 2005a,b).

... Performance ou efficacité ?

laquelle sont fondées de nombreuses études d'efficacité. Mais alors nous utilisons comme input une valeur unitaire pour chaque pays.

Notre conviction est qu'il est possible et même indispensable de procéder à des études d'efficacité à un niveau plus désagrégé comme celui des sociétés de chemins de fer ou les services postaux. Dans ces cas la relation technologique entre inputs et outputs est claire. Dans le cas de la politique sociale, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la santé, la relation entre résultats et dépenses est moins évidente. Des facteurs tels que le climat, les valeurs familiales, les habitudes de vie jouent un rôle crucial et ne peuvent être correctement quantifiés. Par ailleurs, la corrélation entre dépenses publiques de santé ou d'éducation et la performance des systèmes de santé ou d'éducation est négative. Ce qui pose problème si l'on veut utiliser ces dépenses comme inputs.

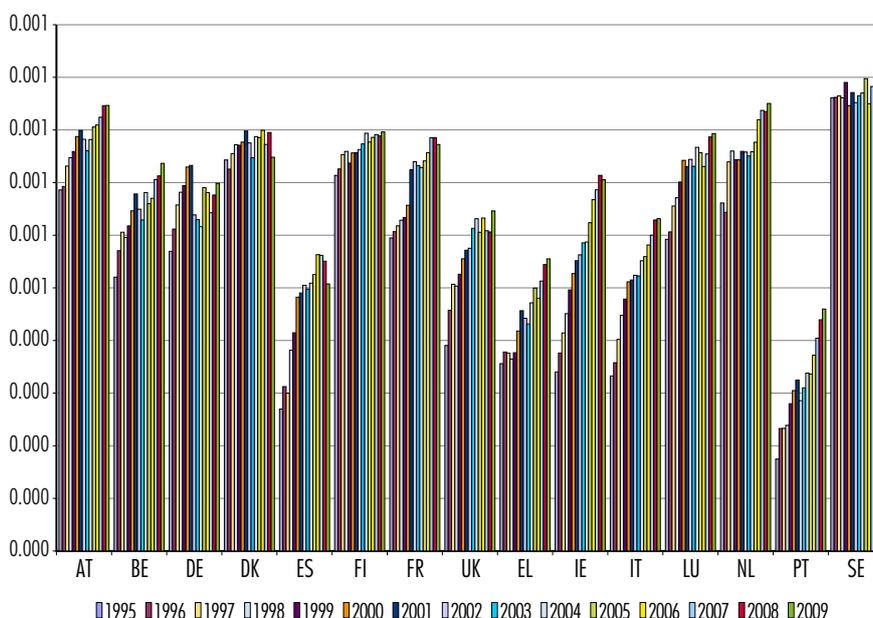
Le Tableau 4 sous la colonne DEA-I donne l'indicateur d'efficacité que l'on obtiendrait en utilisant les dépenses sociales comme input⁷. Pour les raisons qui viennent d'être expliquées nous n'y trouvons pas beaucoup de pertinence. On observera sans surprise que les pays peu dépensiers voient leur classement s'améliorer nettement.

Evolution et convergence : UE15, 2005-2009

L'une des menaces pesant sur l'Etat-providence est celle d'une concurrence fiscale qui conduirait au dumping social et à terme à la disparition de toute politique redistributive. Il est donc essentiel de vérifier périodiquement si cette menace se concrétise. Cependant, il ne suffit pas de regarder l'évolution des dépenses sociales. Nous sommes intéressés par les résultats qui dépendent de bien des facteurs, les dépenses sociales certes mais aussi la législation et la solidarité familiale. Nous utilisons donc nos indicateurs de performance pour tester la conjecture d'un dumping social.

La Figure 2 donne l'évolution des SIP pour les pays de l'UE15, seuls pays pour lesquels nous disposons d'une série longue (1995 à 2009).⁸ Visuellement, on remarque déjà que la performance a augmenté dans la plupart des pays, particuliè-

Figure 2. Evolution des SIP - UE15, 1995-2009



⁷ Voir le Tableau A.1 en annexe qui présente les dépenses sociales par pays pour 2009.

⁸ Nous avons normalisé les indicateurs selon la même méthode que précédemment mais sur l'ensemble de la période considérée.

Figure 3. Convergence des SIP - UE15

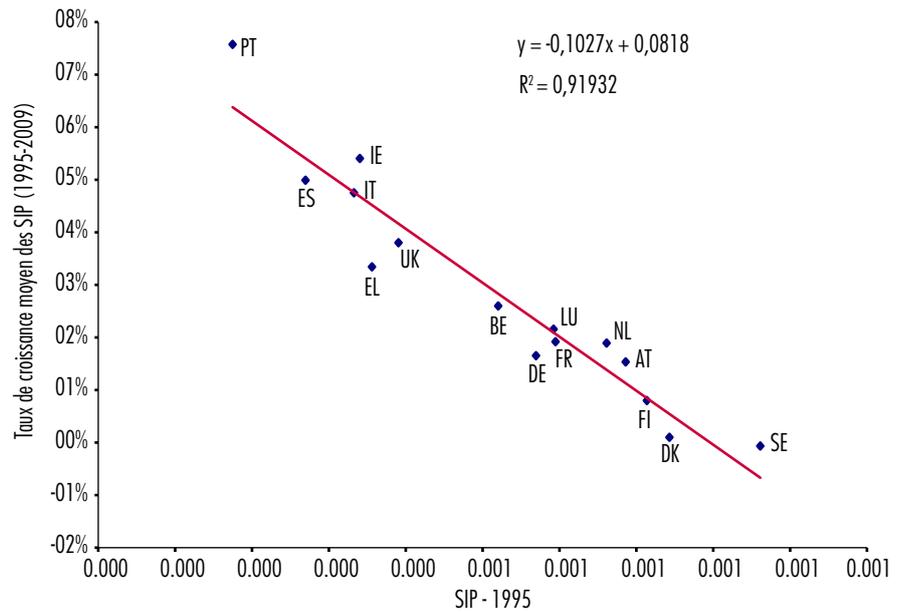
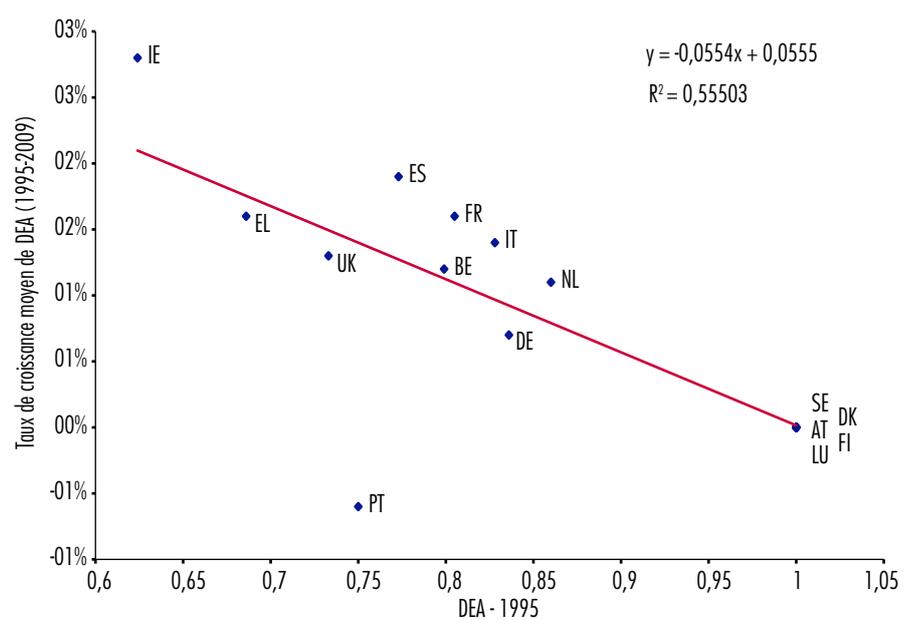


Figure 4. Convergence des DEA - UE15



rement ceux qui au départ n'étaient pas les mieux classés, l'Espagne (ES) et l'Irlande (IE). Pour vérifier cette première impression, nous avons testé la présence d'une convergence en reliant le taux de croissance de l'indice de performance au niveau de performance observée au début de la période. La Figure 3 révèle une forte convergence des SIP.

La Figure 4 porte sur la convergence de l'indice DEA, dont on a ôté un éventuel effet de contagion. Nous suivons en cela l'approche utilisée dans la théorie de la production où la croissance de la productivité peut être décomposée en une variation de l'efficacité technique et en une augmentation du progrès technique qui affecterait également l'ensemble des pays. Nous qualifions cette augmentation de contagion. Par analogie, on peut penser que, dans leur gestion de la protection sociale, les Etats-providence utilisent une technologie qui leur est commune à travers

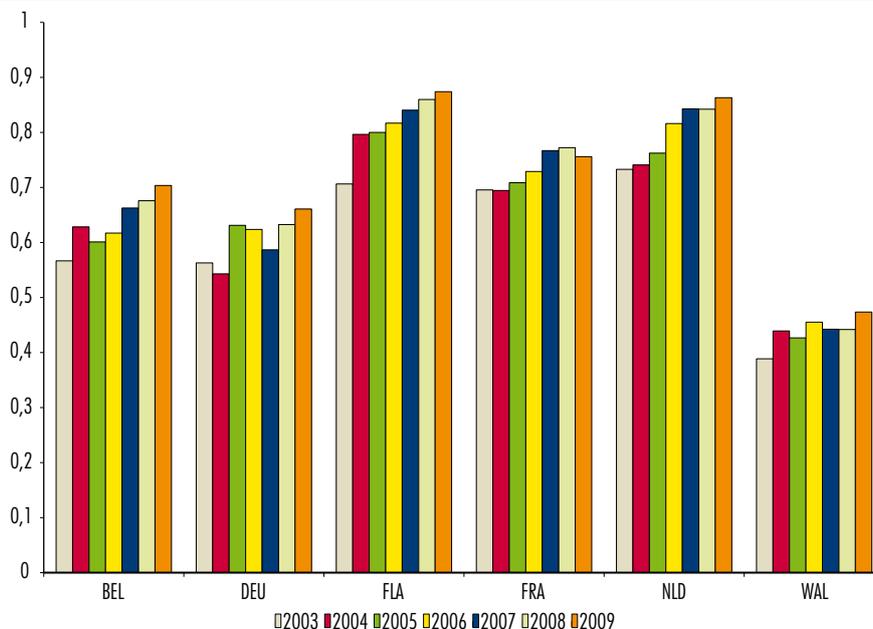
un processus de transmission ou de contagion, tout en poursuivant par ailleurs, chacun de leur côté, des politiques plus ou moins performantes. La Figure 4 ne porte que sur ce dernier aspect.

5. Et la Belgique ?

Et la Belgique dans ce bilan des Etats-providence européens ? Dans l'ensemble de l'UE27 elle se classe 11 et 15^{ème} selon le SIP et le DEA, soit au milieu du peloton. Ce n'est guère glorieux surtout par rapport à la réputation que notre pays pouvait avoir il y a deux décennies⁹. Ce qui est intéressant, c'est de distinguer les deux principales régions belges. Nous avons donc introduit dans nos estimations les chiffres pour la Flandre et la Wallonie. Il apparaît que la Wallonie est nettement moins bien classée que la Flandre. La Flandre apparaît avoir l'Etat-providence le plus performant selon le SIP et le DEA, alors que la Wallonie est classée parmi les derniers. De plus, comme il apparaît sur la Figure 5, alors que la Flandre semble améliorer sa situation, la Wallonie stagne.

Certes on nous objectera que des comparaisons interrégionales donneraient ailleurs des résultats semblables. A la différence des pays voisins, la Belgique fait face à l'éventualité d'un éclatement du pays.

Figure 5. Indicateur moyen de performance SIP, 2003-2009



6. Conclusion

Le point de vue qui a présidé à cette étude est que la réforme de l'Etat-providence à laquelle de nombreux pays et particulièrement la Belgique ne pourront se soustraire doit passer par un stade préalable, à savoir l'évaluation de sa performance passée. Nous sommes conscients que les données qui ont servi de base à notre étude pourraient être meilleures. Pour la santé et l'éducation, on aimerait pouvoir disposer d'autres indicateurs. La santé ne se réduit pas à la seule espérance de vie et l'éducation à la question du décrochage scolaire. Plus ambitieusement, on aimerait procéder à une analyse de l'utilisation des ressources de l'Etat-providence, ressources financières mais aussi réglementaires, dans la réalisation de ses objectifs. Mais pour cela, on aurait besoin de données qui ne sont pas disponibles.

⁹ Voir Lefebvre et Pestieau (2012).

Par ailleurs, la comparaison entre Flandre et Wallonie révèle un écart de performance important et qui ne semble pas diminuer. L'enseignement qu'il faut en tirer est qu'il importe d'agir rapidement quel que soit l'avenir institutionnel de notre région.

Mathieu Lefebvre est chercheur postdoctoral au CREPP (ULg).

Sergio Perelman est professeur d'économie à l'Université de Liège et chercheur au CREPP (ULg).

Pierre Pestieau est professeur d'économie à l'Université de Liège et chercheur au CREPP (ULg) et au CORE (UCL).

Mathieu Lefebvre, Sergio Perelman et Pierre Pestieau

Références

Anand, S. et A. Sen (1994), Human Development Index: Methodology and Measurement, *Human Development Report Office Occasional Paper #12*, New York.

Afonso, A., L. Schuknecht et V. Tanzi (2006), Public sector efficiency. Efficiency for new EU member states and emerging markets, *European Central Bank WP #581*.

Afonso A., L. Schuknecht et V. Tanzi (2005a), Public sector efficiency: an international comparison, *Public choice*, 123, 321-47.

Afonso A. et M. St Aubyn (2005b), Cross-country efficiency of secondary educations, unpublished.

Charnes, A., Cooper, W.W. et Rhodes, E. (1978), Measuring the Efficiency of Decision Units, *European Journal of Operational Research*, 2(4), 429-444.

Cherchye, L., W. Moesen et T. Van Puyenbroeck (2004), Legitimely diverse, yet comparable: on synthesizing social inclusion performance in the EU, *Journal of Common Market Studies*, 42(5), 919-955.

Coelli, T.J., M. Lefebvre et P. Pestieau (2010), On the Convergence of Social Protection Performance in the European Union, *CESifo Economic studies*, 56(2), 300-322.

Coelli, T.J. (1996b), A Guide to DEAP Version 2.1: A Data Envelopment Analysis (Computer) Program, *CEPA Working Paper 96/08*, Department of Econometrics, University of New England, Armidale.

Coelli, T.J., Rao, D.S.P., O'Donnell, C.J. et Battese, G.E. (2005), *An Introduction to Efficiency and Productivity Analysis*, 2nd Edition, Springer, New York.

Färe, R., S. Grosskopf, M. Norris et Z. Zhang (1994), Productivity Growth, Technical Progress, and Efficiency Changes in Industrialised Countries, *American Economic Review*, 84, 66-83.

HDR (1990), *Human Development Report 1990. Concepts and Measurement of Human Development*, United Nations Development Program, Oxford University Press, New York.

Lefebvre, M. et P. Pestieau, (2012), L'économie belge, l'économie des Belges. Inégalités et politique économique depuis l'après-guerre, in *La Belgique contemporaine*, sous la direction d'Astrid von Busekist, Fayard, Paris. (à paraître)

Lovell et Pastor (1995), Units Invariant and Translation Invariant DEA Models, *Operations Research Letters* 18:3, 147-51.

Pestieau, P. et H. Tulkens (1993), Assessing and explaining the performance of public enterprise, *FinanzArchiv*, 50, 293-323.

Annexe

Tableau A.1. Dépenses sociales en pourcentage du PIB

Source : Eurostat 2011.
 Note : Les dépenses reprises dans le tableau correspondent à l'ensemble des dépenses de protection sociale (maladie, invalidité, chômage, famille...).

	% du PIB
UE15	
AT (Autriche)	27,3
BE (Belgique)	26,6
DE (Allemagne)	26,7
DK (Danemark)	28,9
EL (Grèce)	25,1
ES (Espagne)	22,2
FI (Finlande)	25,5
FR (France)	29,3
IE (Irlande)	20,9
IT (Italie)	26,5
LU (Luxembourg)	19,8
NL (Pays-Bas)	26,9
PT (Portugal)	23,2
SE (Suède)	28,8
UK (Grande-Bretagne)	22,7
UE12	
BG (Bulgarie)	14,9
CY (Chypre)	18,1
CZ (Tchéquie)	18,1
EE (Estonie)	14,9
HU (Hongrie)	22,3
LT (Lituanie)	15,7
LV (Lettonie)	12,4
MT (Malte)	18,6
PL (Pologne)	18,2
RO (Roumanie)	14,1
SI (Slovénie)	21,0
SK (Slovaquie)	15,5

Directeur de la publication :
 Vincent Bodart

Rédactrice en chef :
 Muriel Dejemeppe

Comité de rédaction : Paul Belleflamme,
 Vincent Bodart, Thierry Bréchet,
 Muriel Dejemeppe, Frédéric Docquier,
 Jean Hindriks, Marthe Nyssens

Secrétariat & logistique : Anne Davister
 Graphiste : Dominos

Regards Économiques IRES-UCL

Place Montesquieu, 3
 B1348 Louvain-la-Neuve

<http://www.uclouvain.be/en-regards-economiques>

regard-ires@uclouvain.be

tél. 010/47 34 26

ISSN 2033-3013